

Le Venezuela possède une économie mixte. L'État édicte de nombreux règlements pour assurer le contrôle des transactions. Le gouvernement joue un rôle de premier plan dans la planification économique générale, dans le processus de développement et dans la vente des biens. Le rôle prédominant de l'État tend à éclipser l'activité du secteur privé dans l'industrie pétrolière et les industries connexes, le transport, la sidérurgie, et la production d'aluminium, de charbon et de minerai de fer. Le gouvernement a néanmoins fait part de son intention de privatiser certaines sociétés d'État.

Les principaux secteurs de croissance possibles pouvant intéresser les exportateurs canadiens sont : l'agriculture et les produits alimentaires; les grains et les oléagineux; les télécommunications; les systèmes et le matériel de transport; l'équipement et les services miniers; les produits, le matériel et les services forestiers; l'équipement et les services pétroliers et gaziers.

## **Adhésion aux blocs commerciaux régionaux**

Le Venezuela est membre de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) par l'entremise de laquelle il a conclu plusieurs accords complémentaires avec certains pays membres.

Depuis 1974, le pays adhère à l'Accord de Carthagène (ou Pacte andin), pacte sous-régional conclu avec l'ALADI. Il existe plusieurs accords d'intégration et programmes régionaux, notamment le Programme andin de l'automobile qui prévoit des accords de production et d'assemblage ainsi que des accords complémentaires entre les cinq pays membres du Pacte. Le Venezuela est aussi membre et promoteur du Système économique latino-américain (SELA) et fait partie de plusieurs de ses comités d'action.

Enfin, depuis 1960, le Venezuela compte parmi les membres actifs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ce qui lui permet de coordonner sa politique pétrolière avec celle d'autres pays producteurs de pétrole et de défendre les intérêts généraux des membres de l'Organisation.

## **Adhésion aux organisations internationales**

Parmi les organisations internationales auxquelles est affilié le Venezuela, il y a le Pacte andin, les Nations Unies (N.U.), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale (BIRD), la Société financière internationale (SFI), le Fonds monétaire international (FMI) et le Système économique latino-américain (SELA). Le Venezuela a aussi demandé à faire partie du GATT.